

[Autochtones : hier, aujourd'hui, demain](#)

## Importante victoire pour les Autochtones en Cour suprême

Mise à jour le jeudi 26 juin 2014 à 19 h 31 HAE



Le reportage de Frédéric Arnould

**La Cour suprême a rendu un jugement sans précédent vendredi en accordant pour la première fois un titre ancestral autochtone sur un territoire. Les six bandes de la Première Nation britanno-colombienne Tsilhqot'in, forte d'environ 3000 personnes, obtiennent ainsi le droit de gérer un territoire de plus de 1750 kilomètres carrés, situé près de Williams Lake et Alexis Creek, de manière proactive.**

Le jugement unanime de la Cour suprême infirme ainsi une décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Dans une décision rendue en 2012, la Cour d'appel avait reconnu que la Première Nation possède des droits de chasse, de pêche ainsi que le droit de commercer sur le territoire revendiqué, mais avait exigé qu'elle identifie des sites précis où elle avaient habité.

« En termes simples, les titulaires du titre ont droit aux avantages associés aux terres - de les utiliser, d'en jouir et de profiter de leur développement économique. Par

## conséquent, la Couronne ne conserve pas un intérêt bénéficiaire sur les terres visées par un titre ancestral. »

— Extrait du jugement de la Cour suprême

La décision du tribunal met un terme à une saga judiciaire d'une vingtaine d'années, qui avait commencé lorsque la Première Nation s'était opposée au fait que la province accorde un permis commercial de coupes de bois sur le territoire en question. Le tribunal conclut d'ailleurs que la province a « manqué à l'obligation de consultation qu'elle avait envers les Tsilhqot'in en raison du plan d'aménagement du territoire qu'elle a établi et des autorisations d'exploitation forestière qu'elle a accordées ».

Le jugement de la Cour suprême précise en outre la façon de déterminer l'existence de titres ancestraux, en particulier dans les cas de bandes semi-nomades, comme les Tsilhqot'in. Il clarifie également le processus que devront utiliser à l'avenir les gouvernements, les Autochtones et les tribunaux pour procéder à l'examen de projets de développement qui touchent des territoires sujets à des titres autochtones ou à des revendications.



La Première Nation Tsilhqot'in s'est réjouie de la décision qui, dit-elle, met un terme à une « longue histoire de déni et établit les bases d'une reconnaissance de titres ancestraux ».

Le chef de la bande Xenit Gwet'in Roger Williams, qui était le plaignant dans cette affaire, y voit l'occasion d'établir « un nouveau partenariat avec le Canada ».

Le grand chef Stewart Philip, qui dirige l'Union des chefs autochtones de la Colombie-Britannique, a pour sa part rappelé que la grande majorité des communautés autochtones de la Colombie-Britannique n'ont toujours pas signé de traité, et que la province est « couverte d'un bout à l'autre de terres qui n'ont pas été cédées et sur lesquelles les Autochtones ont des titres ancestraux. »

## « Cette décision nous amène tout près de la ligne du but »

— Stewart Philip, Union des chefs autochtones de la Colombie-Britannique

Le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien s'est contenté de rappeler dans une déclaration écrite que quatre traités avaient été signés depuis 2006 en Colombie-Britannique et que d'autres étaient en cours.

Son gouvernement devra étudier la décision, a-t-il ajouté, pour déterminer les prochaines étapes.

### À lire aussi :

- [Début d'une nouvelle époque pour les négociations territoriales au Canada](#)
- [En Mauricie, le chef d'Obedjiwan se réjouit](#)

## Des impacts sur les projets à venir

Considérant que des centaines de communautés autochtones du pays ont des revendications territoriales, l'affaire aura sans contredit d'importantes conséquences pour des projets agricoles, forestiers, miniers ou énergétiques, comme [Northern Gateway](#).

**À lire aussi:** [La Cour suprême jette le doute sur le projet de pipeline Northern Gateway](#)

La construction de l'oléoduc ne traverse pas le territoire des Tsilhqot'in comme tel, mais son promoteur, Enbridge, devra sans contredit en tenir compte, puisque de nombreuses communautés autochtones s'opposent à ce projet.

Les compagnies qui convoient des richesses sur des territoires revendiqués par les Autochtones pourront conclure des ententes avec eux. Mais à défaut d'y parvenir, les autorités qui défendent un tel projet devront prouver qu'il répond à « un besoin réel et impérieux », et qu'il est donc dans l'intérêt public qu'il voie le jour. Les gouvernements devront cependant tenir compte de l'obligation fiduciaire de consulter ou d'accommoder les Autochtones.



*La Cour suprême du Canada accorde aux Tsilhqot'in un titre ancestral autochtone sur un territoire situé près de Alexis Creek et Williams Lake.*

Le jugement de la Cour suprême précise d'ailleurs ce qu'est cette obligation fiduciaire. Elle doit tenir compte du fait que le titre (reconnu ou encore revendiqué) est un droit collectif, attribué à un groupe, et prendre en compte les habitants actuels ou les générations futures. En d'autres termes, le projet ne doit pas priver les générations futures des avantages que procurent les terres visées par le titre.

« Le gouvernement doit donc agir d'une manière qui respecte le fait que le titre ancestral est un droit collectif inhérent aux générations actuelles et futures et que l'obligation fiduciaire de la Couronne insuffle une obligation de proportionnalité dans le processus de justification », peut-on lire dans le jugement. Des critères qui doivent alors être pris en compte sont aussi établis :

- l'atteinte au titre ancestral doit être nécessaire pour atteindre l'objectif gouvernemental (lien rationnel);
- le gouvernement ne doit pas aller au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre cet objectif (atteinte minimale);
- les effets préjudiciables sur l'intérêt autochtone ne doivent pas l'emporter sur les avantages qui devraient découler de cet objectif (proportionnalité de l'incidence).

Il est à noter que les Autochtones qui obtiennent un titre ancestral ont aussi l'obligation de les utiliser de manière qui ne priverait pas de façon substantielle les générations futures de leur utilisation.

## EN COMPLÉMENT

AUTOCHTONES : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

DOSSIER - [Autochtones : hier, aujourd'hui, demain](#) Ce dossier réunit les différentes productions de Radio-Canada sur les Autochtones à la télévision, à la radio et sur le web.

**Important** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

## 82 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

Les plus récents



**Steve Chabot**

Faut juste se pencher de quelque centimètre pour bien voir que c'est très peu comme victoire ... Au titre de la reconnaissance des individus au Canada , les autochtones n'y sont même pas reconnues de façon pleine et entière ..

Faut lire tout le travail que Mme Renée Dupuis Morency fait pour la reconnaissance des autochtones dans la constitution canadienne et du coup par l'ensemble des lois canadiennes en ce qui concerne le droit des individus .....

AU Canada en 2014 , les autochtones... » plus

Il y a 6 mois 0 personne aime ce commentaire

Veni  
Vidi  
Dixi

**Jean Rheume**

Le malaise, je crois, est causé par ce 'droit' de propriété du territoire....

La surface de la terre, comme son atmosphere n'appartient à personne si ce n'est aux plantes et animaux (dont l'homme) qui y vivent...

Ce qui est le plus important, c'est que l'on respecte les êtres vivants dans leur façon de vivre, tant que leur façon de vivre ne se fait pas au détriment des autres..!

Il y a 6 mois 0 personne aime ce commentaire



**gilles lepage**

C'est juste 150 ans trop tard.....C'est long pour faire en sorte qu'un voleur rende ce qu'il a pris.....Souhaitons que ces gens-là gèrent leur territoire de façon plus intelligente.

Il y a 6 mois 1 personne aime ce commentaire



**Jean Jolicoeur**

Enfin après des centaines d'années de contestations pacifiques, on commence à reconnaître nos droits. Nos batailles n'ont pas été vaines et remercions nos prédécesseurs qui n'ont jamais cessé de lutter pour qu'un jour nous puissions laisser à nos enfants l'héritage qui leurs revient.

Il y a 6 mois 3 personnes aiment ce commentaire



**Michel Bisson**

On connaît très très mal notre histoire, une grande partie des québécois de souche sont de descendance autochtone, car Louis 14 entre autre avait mis un programme au début pour emmener des amérindiennes dans des couvents français pour y être éduquées, et mariées avec des colons venant s'installer dans la colonie...Et par la suite le programme s'est continué ici....

avec plus de 20 hommes pour une femme et le clergé qui voulait régir les mœurs de la colonie regardaient aux affaires de... » plus

Il y a 6 mois 2 personnes aiment ce commentaire

Afficher 2 autres réponses



**gilles lepage**

@Michel Bisson Y'a des colons qui traversent les époques.

Il y a 6 mois 2 personnes aiment ce commentaire



**PeterMcKay**

@Michel Bisson C'est faux. Enfin, une grande partie n'a au maximum qu'une très petite partie de sang indien.

<http://lequebecunehistoiredefamille.com/capsule/Pr%C3%A9vost-Prevost/chronique>

Encore un mythe "sympa" sur les Indiens (et les Québécois). L'école québécoise ne les combat pas, bien au contraire.

Il y a 6 mois 1 personne aime ce commentaire



**Michel Bisson**

Bravo un peu de justice de temps en temps ça dait pas de tort..

Il y a 6 mois 5 personnes aiment ce commentaire



**Robert Ducharme**

Il était temps! Et je leur souhaite que ça s'étende à l'ensemble de leurs territoires.

Il y a 6 mois 7 personnes aiment ce commentaire



**René De Blois**

Lorsque je lis se qui est écrits dans certain textes, je pense qu'il y a un réelle manque d'information sur les premières nations, je pense aussi qu'un cours sur les premières nations devrait être donner dans nos écoles, aux niveaux primaire et secondaire afin que cesse les préjuger par ignorance.

Pour beaucoup de Québécois il y a une ignorance qui va jusqu'à renier leur propres ancêtres, car beaucoup ignore, ou volontairement ignore leur lien avec les premières nations, moi même j'ignorait... » plus

Il y a 6 mois 10 personnes aiment ce commentaire



**PeterMcKay**

@René De Blois

"Lorsque je lis se qui est écrits dans certain textes, je pense qu'il y a un réelle manque d'information sur les premières nations, je pense aussi qu'un cours sur les premières nations devrait être donner dans nos écoles, aux niveaux primaire et secondaire afin que cesse les préjuger par ignorance. "

Vous êtes très mal renseigné, au primaire le programme ECR idéalise les autochtones (vie en harmonie, écologiste, etc.), le cours d'histoire du 2e cycle du primaire parle... » plus

Il y a 6 mois 0 personne aime ce commentaire



**Michèle Fiset**

@PeterMcKay

Laissez-moi deviner: vous aimiez la version jésuite, qui faisait de nous des païens qu'ils fallait sauver, des barbares, car ça vous confortait dans le droit du Blanc de piller et déposséder. Ça justifiait les pensionnnats indiens, la loi sur les Indiens, le racisme. Ça justifiait que les emplois décents soient réservés aux Québécois et immigrants reçus - eux, ils ne pourront jamais revendiquer.

Mais, remettre les choses en perspective vous oblige à revoir votre Histoire,... » plus

Il y a 6 mois 3 personnes aiment ce commentaire



**Lionel Trudel**

Mon texte initial: De plus ces Autochtones ne sont pas des canadiens ce sont avant tout des Premières Nations.

Je cite: Jeannot Philibert

@Lionel Trudel

Et qui on été conquis par d'autre. Ce n'est pas d'hier que ce se fait ces choses la.

Les Autochtones sont principalement originaires de la Mongolie, ils ont traversés le Détroit de Béring entre la Russie et l'Alaska actuel, ceci il y a environ 12,000 ans.

Donc ce sont eux les vrais habitants de l'Amérique et ils ont jamais été... » plus

Il y a 6 mois 5 personnes aiment ce commentaire



**Christian DeLarge**

@Lionel Trudel

Les autochtones sont les "vrais habitants de l'Amérique" vous dites!?

Désolé mais TOUS les habitants (blancs, autochtones et autres races) vivant présentement en Amérique du Nord sont ses vrais habitants!

Je suis né ici au Québec, en Amérique du nord et je ne suis pas "moins vrai" que toute autres personnes qui y soit né. Les autochtones n'ont été que la première vague d'immigrants et il y a eu plusieurs autres vagues après (Français, Anglais et du reste de la planète)....

» plus

Il y a 6 mois 1 personne aime ce commentaire



**Daniel Lombardo**

Je suis content de cette décision de la Cour suprême.

Qu'on soit d'accord ou pas , que ça nous arrange ou pas : nous vivons sur un territoire qui appartenait aux Premières Nations.

Certes par le nombre, ces nations ne pouvaient occuper tout le territoire en même temps: ça n'était pas nécessaire compte tenu de leurs modes de vie et de leurs cultures mais le territoire leur appartenait et ils faisaient partie de ce territoire.

C'est toujours le cas.

Maintenant il s'agit de respecter les... » plus

Il y a 6 mois 7 personnes aiment ce commentaire



**Gustave Recof**

@Daniel Lombardo Selon les Premières Nations le Territoire n'appartient à personne; il se respecte...

Il y a 6 mois 0 personne aime ce commentaire

Afficher plus

|                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Accueil</p> <p>Grands titres</p> <p>International</p> <p>Régional</p> <p>Politique</p> <p>Économie</p> <p>Sports</p> <p>Arts et divertissement</p> <p>Santé</p> <p>Techno</p> <p>Science</p> <p>Alimentation</p> <p>Insolite</p> <p>Réflexion</p> <p>Plaisirs</p> | <p>Audio • Vidéo</p> <p>Dossiers</p> <p>Interactif</p> <p>Blogues</p> <p>Webfictions</p> <p>Conditions météo</p> <p>Conditions routières</p> <p>Conditions de ski</p> <p>Concours</p> <p>Témoign</p> | <p>Télévision et radio</p> <p>ICI Radio-Canada Télé</p> <p>ICI Radio-Canada Première</p> <p>ICI Musique</p> <p>Autres sites</p> <p>ICI Tou.tv</p> <p>ICI Musique</p> <p>ICI RDI</p> <p>Radio Canada International</p> <p>ICI Artv</p> <p>ICI Explora</p> <p>Jeunesse</p> <p>CBC.ca</p> <p>Archives</p> <p>Partenaires</p> <p>Sirius</p> <p>TV5</p> | <p>Ressources</p> <p>À propos de CBC/Radio-Canada</p> <p>Aide à la navigation</p> <p>Boutique Radio-Canada</p> <p>Centre de production</p> <p>Comment soumettre un projet</p> <p>Communiqués</p> <p>Contenus éducatifs - Curio</p> <p>Emplois</p> <p>Foire aux questions</p> <p>Hyperliens de référence</p> <p>Mises au point</p> <p>Nos coordonnées</p> <p>Publicité</p> <p>Services français de Radio-Canada</p> <p>Signalétique</p> <p>Transparence et responsabilisation</p> <p>Vente d'archives</p> <p>Vidéodescription</p> | <p>Centre des membres</p> <p>Baladodiffusion</p> <p>Cyberlettre</p> <p>Fils RSS</p> <p>Mon profil</p> <p>MP3 en direct</p> <p>Services mobiles</p> <p>Widgets</p> <p>ICI Radio-Canada en page d'accueil</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

